

SNCF : les syndicats annoncent une grève sur le rythme de "deux jours sur cinq"



Elle aura lieu à partir du mardi 3 avril et jusqu'au jeudi 28 juin.

Ce jeudi 15 mars, l'intersyndicale CGT-Unsa-Sud-CFDT de la SNCF a annoncé une grève sur le rythme de "deux jours sur cinq" qui aura lieu à partir du mardi 3 avril et jusqu'au jeudi 28 juin, pour protester contre la réforme en cours de l'entreprise. Cette annonce intervient à la suite de la présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi d'habilitation permettant le recours à des ordonnances pour réformer le secteur ferroviaire.

36 jours de grève sur trois mois sont prévus

"L'intersyndicale constate que le gouvernement n'a aucune volonté de négocier" et "prend la responsabilité (d'un) conflit intensif sur une très longue durée", a déclaré Laurent Brun de la CGT Cheminots. Au total, 36 jours de grève sur trois mois sont prévus. Elles comprennent les vacances de printemps des trois zones et l'ensemble des ponts du mois de mai. "Clairement, on attend une ouverture de la part du gouvernement (...) C'est au gouvernement d'ouvrir des négociations", a précisé Didier Aubert. L'intersyndicale se rassemblera à nouveau le 21 mars pour décider des détails de ce mouvement de grève.

Sur TF1, le patron de la SNCF Guillaume Pépy a estimé que la grève était "un peu décalée par rapport à la concertation qui est engagée". "C'est d'abord une mauvaise nouvelle, une mauvaise chose pour les 4 millions et demi de Français qui prennent le train tous les jours", a-t-il déclaré, ajoutant que la SNCF publiera chaque jour à 17h la liste des trains qui circuleront le lendemain.